

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE SAINT DESERT  
**Compte rendu de l'Assemblée Générale du Mardi 07 Novembre 2017**  
Salle des Barigas à Saint-Désert  
**Saison 2016-2017**

Bienvenue à M. Daniel CHRISTEL, Maire de Saint-Désert et à Mme Edith Groison, Adjointe, Déléguée aux Associations.

Bienvenue aux deux animatrices Nadine Naltet, Muriel Meunier, ainsi qu'à toutes les licenciées de la Gymnastique Volontaire de Saint-Désert.

Son excusées

Mmes POROT Marie-Hélène, Maire de Moroges, RAVIOT Marie-Pierre, 1ère Adjointe au Maire de Moroges, invitées à cette AG, en raison du nombre de ses Administrées inscrites à la GV de Saint-Désert.

Remerciements à M. le maire et son adjointe pour leurs présences témoignant l'importance qu'ils témoignent à L'association et, pour toutes les facilités tels que la mise à disposition des salles "BARIGAS" pour nos réunions et " ROCHERIAUX" pour la pratique des sports, ainsi que les pièces annexes pour entreposer le matériel. Sans cette aide, l'association de la GV de Saint-Désert n'existerait pas.

Nombres de licenciées à ce jour : **49** (à jour de cotisations). **Quorum à atteindre : 26**  
Nombre de licenciées présentes : **25**  
Nombre de pouvoirs reçus des absentes : **18** Total de votantes : **43**  
**Le Quorum est atteint.**

La présidente ouvre cette AG pour clore la saison 2016/2017. Cela avait été voté à l'unanimité lors de L'assemblée générale du 20 juin 2017. Les AG seront dorénavant au mois de Novembre, en fin de saison sportive de Septembre à fin Août de l'année écoulée. Mme Chantal KAUFFMAN, présidente en charge des deux animatrices salariées, présente les membres du bureau, en les remerciant pour les aides précieuses qu'elles apportent à l'association.

Mme Danièle CASSARD, trésorière,  
Mme Chantal PINON, trésorière adjointe,  
Mme Chantal MOUCHE, secrétaire,  
Mme Nicole LEFEUVRE, présidente d'Honneur.

## INFORMATIONS NATIONALES

### 1°) Certificat médical :

La loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et les décrets du 24 août 2016 et du 12 octobre 2016 ont instauré un nouveau régime d'encadrement médical pour la pratique d'une activité sportive.

**Pour rappel :** Le certificat d'absence de contre-indication à la pratique sportive n'est désormais exigé que tous les 3 ans. A charge pour le sportif de remplir dans cet intervalle de 3 ans un questionnaire de santé. S'il répond positivement à ce questionnaire, il devra fournir un certificat médical.

Un modèle d'attestation créée par la fédération sera à signer à chaque renouvellement d'adhésion, le formulaire CERFA n° 15699\*01 reprenant les questions de l'arrêté du 20 avril 2017 n'étant pas attesté par le licencié.

### 2°) Salaire Minimum Conventionnel des animatrices :

Le service-juridique de la fédération, sur son site **I. RESEAU**, apporte les informations réglementaires concernant les augmentations de salaires qui sont appliquées.

### Rapport moral

La fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (ou **FFEPGV**) est une association à but non lucratif, plus connue sous l'appellation "Fédération de la "Gymnastique Volontaire". Elle a pour objectif, à partir de ses clubs, de développer la pratique du sport, la lutte contre la sédentarité et de diffuser des valeurs associatives auprès de tous les publics. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1976.

L'association la GV de Saint-Désert se doit de répondre aux demandes et besoins des licenciés, dans le **Bien-être et Sport-Santé**, avec des cotisations adaptées, des pratiques adaptées à un large public, et cela dans un fonctionnement associatif attaché à la **FFEPGV**. Bien au-delà des simples recommandations sur l'activité physique dans la vie quotidienne, la Gymnastique Volontaire de Saint-Désert, encadrée par des professionnels du sport, se doit d'entretenir la convivialité, le partage et la solidarité avec intérêt toujours renouvelé pour le plus grand plaisir de tous, et toujours au service d'un sport Santé de Qualité. Répartis sur trois séances différentes, les mardis soir, jeudis matin et jeudis soir. Les cours suivent le rythme du calendrier scolaire avec un accès à tous.

Cette année encore, afin de ne pas exclure nos "athlètes" les plus fragiles, la Gymnastique Volontaire de Saint-Désert a cofinancé, à hauteur d'un tiers, les séances d'Activité Physique Adaptées des vendredis matin, organisées par le CCAS de Saint-Désert, sous l'encadrement d'un animateur spécialisé de l'Association SIEL BLEU.

Soumis aux votes ce rapport est accepté à l'unanimité.

Suite à ce rapport moral Mmes Chantal MOUCHE et Chantal PINON présentent le rapport d'activité.

Soumis aux votes ce dernier est accepté à l'unanimité.

### **Le rapport financier est présenté par Mme Danièle CASSARD**

Tarif 2018/2019 proposition à 88€.

Les comptes de l'association sont à la disposition de toutes licenciées qui le souhaitent, mais sur rendez-vous uniquement.

Le vote est soumis à l'assemblée et accepté à l'unanimité.

### **La présidente commente les subventions :**

Subventions reçues du Grand Chalon: 673€, l'année passée 849€. Rien n'est acquis. Suite à l'achat de matériels (un peu plus de 2000€), ainsi que du don accordé par la GV à SIEL BLEU le bureau a décidé de ne pas renouveler cette aide.

Un courrier a été adressé à M. BEAUVICHE, Vice-Président du CCAS, lors du règlement de la facture.

### **Les cours supprimés ne relevant pas de L'intention de la GV :**

Une solution est apportée pour les cours annulés (suite à la location de notre salle sportive).

Mme Porot Marie-Hélène (Maire de Moroges), mettrait à disposition une salle de sa commune, si cette dernière n'est pas utilisée par le tennis de table. Il serait judicieux que nous soyons communiqués d'avance les jours de réquisition de notre salle afin de nous organiser pour une demande à Moroges).

### **Conclusion de l'enquête pour un cours de fitball supplémentaire.**

51 licenciées

32 inscrites sur le cahier de fitball

17 places.

29 ont répondu positivement à cette enquête.

Le bureau a décidé de mettre un cours de fitball supplémentaire le mardi de 18h 45 à 19h45 avant le cours de cardio. Celui-ci est à titre d'essais. Les licenciées du jeudi pourront s'inscrire à ce cours si celui-ci n'est pas complet, mais devront laisser la place à celles qui ne peuvent venir le jeudi.

### **LES MEMBRES AU SEIN DE L'ADMINISTRATION - ELECTIONS :**

La GV a besoin de personnes susceptibles de travailler avec la méthode de téléservice : Logiciel et communication informatique.

Mme Catherine GAMELIN s'est présentée sous les applaudissements de l'assemblée.

Le nouveau bureau se présente ainsi :

- Présidente Honoraire : Nicole LEFEUVRE
- Présidente : Chantale KAUFFMAN
- Trésorière : Danièle CASSARD
- Trésorière Adjointe : Chantale PINON
- Secrétaire : Catherine GAMELIN
- Secrétaire Adjointe : Chantale MOUCHE

Tous ces postes ont été élus à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

Membres suppléants pour la distribution des flyers :

Mmes Estelle DEMESSINE, Claude GUILLERME, Sophie JANET, Annie ARNOUX (Membre de Bissey sous Cruchot.

Pour la saison 2018, les Cours commenceront le mardi 11 septembre 2018 au tarif de 88€, si le cours de fitball est reconduit, la décision et la date de reprise seront votées lors d'une réunion de rentrée par les membres du bureau après études de cet essai. Ils finiront par un cours plein air avec nos deux animatrices et le repas sorti du sac à partager avec amitié et convivialité le mardi 18 juin 2019.

Pour rappel de la saison 2017/2018 le dernier cours sera le mardi 19 juin 2018.

La présidente clos l'Assemblée Générale de ce mardi 07 novembre 2017 sur la saison 2016/2017.

**Prochaine AG en novembre 2018.**

Mme la présidente remercie M. le Maire et son Adjointe ainsi que toute l'assemblée pour leur participation active à ces débats et un grand Bravo aux cuisinières. Tout le monde est invité à boire le verre de l'amitié et à la remise du cadeau aux animatrices.

La Présidente, Chantal Kauffmann

Le rapporteur, Catherine Gamelin, Secrétaire